



T605

Prescriptions concernant le transport des voyageurs sur des parcours communs

Édition: 10.12.2023

Modifications valables à partir du 10.12.2023

Chiffre	Modifications
2.7	Complément BuS Untervaz – Chur
3.18	Nouveau: –Brunnen – Sisikon
3.6	Suppression

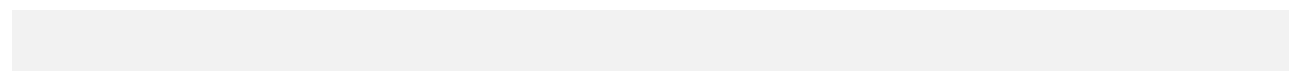


Table des matières

0	Observations préliminaires	1
0.1	Généralités	1
0.2	Définition.....	1
0.3	Genres.....	1
0.4	Signification de la désignation des parcours	1
0.5	Trafic local - Trafic entre les gares riveraines et d'autres gares - Trafic de transit	2
1	Dispositions générales	3
1.1	Voyageurs isolés.....	3
1.1.1	Itinéraire.....	3
1.1.2	Arrêts en cours de route.....	3
1.1.3	Utilisation des classes - Surclassements.....	3
1.1.4	Changement de parcours.....	3
1.1.5	Billets du personnel de contrôle	3
1.1.6	Facilités de voyage	4
1.1.7	Billets de raccordement.....	4
1.1.8	Cartes multicourses	4
1.1.9	Titres de transport de communauté.....	4
1.2	Voyages de groupe.....	4
1.2.1	Billets de groupe et billets spéciaux pour trains spéciaux/voitures affrétées.....	4
1.3	Trafic international	4
2	Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/chemin de fer	5
2.1	Wohlen – Dietikon SBB/AVA-bd.....	5
2.2	Bern – La Chaux-de-Fonds BLS-bn/BLS-zlb/CFF	5
2.3	Murten – Muntelier-Löwenberg TPF/BLS-mlb	6
2.4	Bern – Thun BLS-gbs/CFF.....	7
2.5	Brig – Visp MGB-bvz/PAG/CFF	7
2.6	Martigny – Vernayaz TMR-mc/CFF.....	8
2.7	Landquart – Untervaz – Chur RhB/CFF/PAG/BuS	8
2.8	Zürich HB – Ziegelbrücke CFF/SOB	9
2.9	Interlaken Ost – Kleine Scheidegg	10
2.10	Grindelwald – Jungfraujoch.....	11
2.11	Interlaken Ost – Jungfraujoch	12
3	Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/bus	13
3.1	Flüelen – Göschenen AAGU/SBB	13
3.2	Delémont – Courtételle / Courfaivre – Glovelier PAG/CFF	13
3.3	Landquart – Klosters Platz PAG/RhB 1	14
3.4	Chur – Rhâzüns – Thusis PAG/BuSRhB 2.....	16
3.5	Delémont – Moutier PAG/CFF	18
3.6	Bulle – Gruyères/– Broc-Fabrique TPF/TPF Auto	18
3.7	Ziegelbrücke – Pfäffikon SZ PAG/CFF	19
3.8	Rüti ZH – Wald VZO/CFF	20

3.9	Boltigen – Zweisimmen BLS/PAG	21
3.10	Wattwil – Nesslau-Neu St. Johann SOB/Thurbo/PAG/BLWE	21
3.11	Schwyz – Arth-Goldau AAGS/CFF	22
3.12	Le Châble – Verbier TV/TMR Auto	22
3.13	Chalais – Vercorin CBV/PAG	23
3.14	Courgenay – Porrentruy PAG/SBB	24
3.15	Alle – Porrentruy PAG/CJ	24
3.16	Glovelier – Saignelegier PAG/CJ	25
3.17	Thusis - Tiefencastel PAG/Rhb	26
3.18	Brunnen – Sisikon SBB/AAGS	26
4	Dispositions particulières concernant les communautés bus/bus	28
4.1	Maloja – St.Moritz PAG/BuS/eb	28
5	Appendices	29
5.1	Présentation des prescriptions d'itinéraire sur les titres de transport	29

0 Observations préliminaires

0.1 Généralités

- 0.1.1 Les présentes prescriptions régissent le transport des voyageurs sur les parcours communs. Elles complètent les tarifs 603 et 604.
- 0.1.2 L'ensemble des tarifs et prescriptions du service direct suisse des voyageurs et des bagages sont applicables aux parcours communs, à condition que les «Dispositions particulières» n'excluent pas certains titres de transport (p. ex. abonnements de parcours, billets de groupe, etc.)

0.2 Définition

- 0.2.1 Sont considérés comme parcours communs, au sens des présentes prescriptions, les parcours desservis par:
- une entreprise disposant de différents moyens de transport;
 - plusieurs entreprises disposant d'un même ou de plusieurs moyens de transport différents.

0.3 Genres

- 0.3.1 Les parcours sont rangés dans les genres de communautés suivants:
- chemin de fer/chemin de fer
 - chemin de fer/bus
 - chemin de fer/bateau
 - bateau/bus

0.4 Signification de la désignation des parcours

- 0.4.1 Dans les «Dispositions particulières» des différents genres de communautés, les désignations de parcours données ci-après à titre d'exemple ont les significations suivantes:

Désignation du parcours	Signification
Martigny loco - Vernayaz loco	Validité à choix limitée aux titres de transport mentionnant exclusivement le parcours commun
Bern - La Chaux-de-Fonds	Validité à choix étendue aux titres de transport mentionnant le parcours commun ou valables au-delà

0.5 **Trafic local - Trafic entre les gares riveraines et d'autres gares - Trafic de transit**

0.5.1 Pour les parcours communs chemin de fer/bateau et bateau/bus, les trafics diffèrent comme il suit pour ce qui est des conditions d'utilisation des titres de transport:

- **Trafic local:**
Trafic entre les gares situées sur les parcours communs
- **Trafic entre les gares riveraines et d'autres gares:**
Trafic pour lequel les titres de transport sont valables dans une direction, au-delà du parcours commun
- **Transit:**
Trafic dont la gare de départ et de destination sont situées au-delà du parcours commun, qui est emprunté entièrement ou en partie.

1 Dispositions générales

1.1 Voyageurs isolés

1.1.1 Itinéraire

- 1.1.1.1 Sur les parcours communs, les titres de transport valables à choix donnent droit, dans les deux sens, au voyage dans tous les trains, bateaux et bus circulant sur ces parcours.
- 1.1.1.2 Les prescriptions d'itinéraire à appliquer figurent sous chaque parcours commun. Les symboles et les textes publiés au chiffre 5.1 sont utilisés pour la désignation des itinéraires sur les titres de transport.
- 1.1.1.3 Sur les parcours communs chemin de fer/chemin de fer, le passage d'une entreprise de transport à l'autre est autorisé à toutes les gares desservies en commun par les entreprises de transport.
- 1.1.1.4 Sur les parcours communs chemin de fer/bateau, le passage d'un moyen de transport à l'autre est autorisé à toutes les gares desservies par les deux entreprises de transport.
- 1.1.1.5 Sur les parcours communs chemins de fer/bus, le voyage doit se faire entièrement par l'un ou l'autre des moyens de transport.

1.1.2 Arrêts en cours de route

- 1.1.2.1 Le voyage peut être interrompu.

1.1.3 Utilisation des classes - Surclassements

- 1.1.3.1 Sur les parcours communs, les titres de transport sont valables dans la classe qu'ils mentionnent. Les billets de bateau, valables à choix, des entreprises disposant de bateaux à classe unique ne donnent droit qu'à la 2^e classe en train. Les billets de bus à validité à choix permettent également d'utiliser le train ou le bateau mais en 2^e classe seulement.
- 1.1.3.2 Les billets de surclassement sont valables à choix, comme les titres de transport pour lesquels ils ont été émis.

1.1.4 Changement de parcours

- 1.1.4.1 La validité à choix et l'itinéraire des billets de changement de parcours sont régis par les dispositions applicables aux billets ordinaires de simple course.

1.1.5 Billets du personnel de contrôle

- 1.1.5.1 Les billets sont valables à choix sur les parcours communs, comme les billets ordinaires des gares.

1.1.6 Facilités de voyage

1.1.6.1 Les titres de transport émis sur la base de facilités de voyage (p.ex. billets demi-tarif, enfants, billets spéciaux pour foires, expositions et manifestations particulières) sont valables à choix sur les parcours communs.

1.1.7 Billets de raccordement

1.1.7.1 Les billets de raccordement valables uniquement pour un parcours commun ou une partie de celui-ci mentionnent l'itinéraire prévu pour cette relation (p. ex. trafic local).

1.1.8 Cartes multicourses

1.1.8.1 Les cartes multicourses ne sont valables à choix que si toutes les entreprises de transport d'un parcours commun participent au Tarif 652. Au sens de ces prescriptions, elles sont assimilées à des billets de simple course.

1.1.9 Titres de transport de communauté

1.1.9.1 Les titres de transport communautaires ne sont pas valables à choix.

1.2 Voyages de groupe

1.2.1 Billets de groupe et billets spéciaux pour trains spéciaux/voitures affrétées

1.2.1.1 Les billets de groupe et les billets spéciaux pour trains spéciaux ne sont pas valables à choix sur les parcours communs.

1.2.1.2 Les billets de groupe et les billets spéciaux pour trains spéciaux doivent être établis pour l'itinéraire à emprunter. Les billets de groupe ou spéciaux valables pour les courses spéciales de bateau porteront la mention «Bateau spécial».

1.3 Trafic international

1.3.1 Les dispositions régissant les titres de transport du trafic suisse sont applicables par analogie aux titres de transport internationaux correspondants.

2 Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/chemin de fer

2.1 Wohlen – Dietikon SBB/AVA-bd

2.1.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires et les billets de groupe de simple course et d'aller et retour établis pour le parcours désigné ci-dessous donnent droit au voyage par Lenzburg - Mel Heitersberg o Brugg ou par Bremgarten, lorsque le prix est calculé par l'itinéraire le plus long:

2.1.2 Parcours communs

CFF	AVA-bd
Wohlen	Wohlen
↓	↓
Lenzburg	Bremgarten
↓	↓
Dietikon	Dietikon

2.1.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune

2.1.4 Titres de transport non valables à choix: tous ceux qui ne sont pas mentionnés dessus

2.2 Bern – La Chaux-de-Fonds BLS-bn/BLS-zlb/CFF

2.2.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous donnent droit au voyage par Biel/Bienne – Sonceboz ou Kerzers – Neuchâtel:

2.2.2 Parcours communs

CFF/BLS-zlb	BLS-bn/SBB
Bern	Bern
↓ (CFF)	↓ (BLS-bn)
Zollikofen	Kerzers
↓ (BLS-zlb)	↓ (BLS-bn)
Biel/Bienne	Neuchâtel
↓ (CFF)	↓ (CFF)
La-Chaux-de-Fonds	La-Chaux-de-Fonds

2.2.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: Biel/Bienne o Neuchâtel

2.2.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

2.3 Murten – Muntelier-Löwenberg TPF/BLS-mlb

2.3.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains TPF ou BLS-mlb:

2.3.2 Parcours communs:

BLS-mlb	TPF
Murten	Murten
↓	↓
Muntelier-Löwenberg	Muntelier-Löwenberg

2.3.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune

2.3.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

2.4 Bern – Thun BLS-gbs/CFF

2.4.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent le voyage via Belp ou Münsingen:

2.4.2 Parcours communs

CFF	BLS-gbs
Bern	Bern
↓	↓
Münsingen	Belp
↓	↓
Thun	Thun

2.4.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: Münsingen o Belp: Bern loco - Thun loco; transit aucun

2.4.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

2.5 Brig – Visp MGB-bvz/PAG/CFF

2.5.1 Validité des titres de transport:

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains MGB/CFF ou les bus PAG.

2.5.2 Parcours communs

CFF	MBG-bvz/PAG
Brig	Brig
↓	↓
Visp	Visp

2.5.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune

2.5.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

2.6 Martigny – Vernayaz TMR-mc/CFF

2.6.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires et les billets de groupe de simple course et d'aller et retour établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains TMR-mc ou CFF:

2.6.2 Parcours communs

CFF	TMR-mc
Martigny loco	Martigny loco
↓	↓
Vernayaz loco	Vernayaz MC loco

2.6.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: Vernayaz o Vernayaz MC

2.6.4 Titres de transport non valables à choix: tous ceux qui ne sont pas mentionnés dessus

2.7 Landquart – Intervaz – Chur RhB/CFF/PAG/BuS

2.7.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains RhB/CFF ou les bus PAG:

2.7.2 Parcours communs

CFF	RhB	PAG	BuS
Landquart	Landquart	Landquart	--
↓	↓	↓	
↓	Landquart Ried	Landquart, Forum im Ried	--
↓	↓	↓	
↓	Igis	Igis, Im Lux/Neuhof	--
↓	↓	↓	

CFF	RhB	PAG	BuS
↓	Zizers	Zizers, Rathaus	--
↓	↓	↓	
↓	Untervaz-Trimmis	Untervaz	Untervaz
↓	↓	↓	↓
↓	Haldenstein	Haldenstein, Rheinbrücke	Haldenstein, Rheinbrücke
↓	↓	↓	↓
↓	Chur-Wiesental	Chur, Weinbergstrasse	Chur, Weinbergstrasse
↓	↓	↓	↓
Chur	Chur	Chur	Chur

2.7.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: Aucune

2.7.4 Titres de transport non valables à choix: Aucun

2.8 Zürich HB – Ziegelbrücke CFF/SOB

2.8.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains CFF et SOB:

2.8.2 Parcours communs

CFF	CFF / SOB	CFF / SOB
Zürich HB	Zürich HB	Zürich HB
↓	↓	↓
Thalwil	Meilen	Uster
↓	↓	↓
↓	Rapperswil	Rapperswil
↓	↓	↓
↓	Uznach	Uznach
↓	↓	↓
Ziegelbrücke	Ziegelbrücke	Ziegelbrücke

2.8.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune

2.8.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

2.9 Interlaken Ost – Kleine Scheidegg

2.9.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les trains BOB et WAB:

2.9.2 Parcours communs

BOB / WAB	BOB / WAB
Interlaken Ost	Interlaken Ost
↓	↓
Lauterbrunnen	Grindelwald

BOB / WAB	BOB / WAB
↓	↓
Kleine Scheidegg	Kleine Scheidegg

2.9.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: Lauterbrunnen o Grindelwald

2.9.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

2.10 Grindelwald – Jungfrauoch

2.10.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les véhicules BOB, WAB, WAB-sbge et JB:

2.10.2 Parcours communs

BOB/WAB/JB	BOB/WAB-sbge/JB
Grindelwald	Grindelwald
↓	↓
Kleine Scheidegg	Grindelwald Terminal
↓	↓
↓	Eigergletscher
↓	↓
Jungfrauoch	Jungfrauoch

2.10.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: Kleine Scheidegg o Grindelwald-Terminal - Eigergletscher

2.10.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

2.11 Interlaken Ost – Jungfrauojoch

2.11.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour le parcours désigné ci-dessous permettent d'utiliser les véhicules BOB, WAB, WAB-sbge et JB:

2.11.2 Parcours communs

BOB/WAB/JB	BOB/WAB/WAB-sbge/JB	BOB/WAB/JB
Interlaken Ost	Interlaken Ost	Interlaken Ost
↓	↓	↓
Grindelwald	Grindelwald Terminal	Lauterbrunnen
↓	↓	↓
Kleine Scheidegg	Eigergletscher	Kleine Scheidegg
↓	↓	↓
Jungfrauojoch	Jungfrauojoch	Jungfrauojoch

2.11.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: Lauterbrunnen o Grindelwald Terminal - Eigergletscher

2.11.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3 Dispositions particulières concernant les communautés chemin de fer/bus

3.1 Flüelen – Göschenen AAGU/SBB

3.1.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser le train ou le bus:

3.1.2 Parcours communs

Train	Bus
Flüelen	Flüelen
↓	↓
Altdorf	Altdorf / Altdorf UR, Telldenkmal
↓	↓
Erstfeld	Erstfeld
↓	↓
Göschenen	Göschenen

3.1.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.1.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.2 Delémont – Courtételle / Courfaivre – Glovelier PAG/CFF

3.2.1 Validité des titres de transport

Les titres de transports établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains CFF ou les bus PAG.

3.2.2 Parcours communs

Train CFF	Bus PAG
Delémont	Delémont
↓	↓
Courtételle	Courtételle
-	-
Courfaivre	Courfaivre
↓	↓
Bassecourt	Bassecourt
↓	↓
Glovelier	Glovelier
-	↓
-	Boécourt, bureau communal

3.2.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.2.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.3 Landquart – Klosters Platz PAG/RhB 1

3.3.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci dessous permettent d'utiliser les trains RhB ou les bus PAG:

3.3.2 Parcours communs

Train	Bus
Landquart	Landquart
↓	↓
Malans	Malans
↓	↓
Seewis-Pardisla	Seewis-Pardisla
↓	↓
Grüsch	Grüsch
↓	↓
Schiers	Schiers
↓	↓
Furna	Furna
↓	↓
Jenaz	Jenaz
↓	↓
Fideris	Fideris
↓	↓
Küblis	Küblis
↓	↓
Saas	Saas

Train	Bus
↓	↓
Klosters Dorf	Klosters Dorf
↓	↓
Klosters Platz	Klosters Platz

3.3.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.3.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.4 Chur – Rhäzüns – Thusis PAG/BuSRhB 2

3.4.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains RhB ou les bus Bus/rv (Chur Bus) et PAG:

3.4.2 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport

Aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.4.3 Parcours communs

RhB	Bus PAG	Bus Chur Bus
Chur	Chur	Chur
↓	↓	↓
Chur West	Chur, Kalchbühl	Chur, Kalchbühl, Chur, City West, Chur, Salvatorenstrasse, Chur, Kleinbruggen
↓	↓	↓
Felsberg	Chur, Geissweid Domat/Ems, Abzw. Felsberg	Chur, Geissweid Domat/Ems, Abzw. Felsberg
↓	↓	↓

RhB	Bus PAG	Bus Chur Bus
Domat/Ems	Domat/Ems, Plaz, Domat/Ems, Post	Domat/Ems, Plaz Domat/Ems, Post
↓	↓	↓
Ems Werk	Domat/Ems, Chemie Domat/Ems, Parc Industrial	Domat/Ems, Chemie Domat/Ems, Parc Industrial
↓	↓	↓
Reichenau-Ta- mins	Tamins, Unterdorf	Tamins, Unterdorf Reichenau, Adler
↓		↓
Bonaduz		Bonaduz, Alte Post, Bonaduz, Crusch
↓		↓
Rhazüns	Rhazüns, Bahnhof	Rhazüns, Bahnhof , Rhazüns, Dorfplatz
↓	↓	
Rothenbrunnen	Rothenbrunnen, Bahnhof Rothenbrunnen, Abzw. Bahnhof	
↓	↓	
Rodels-Realta	Rodels-Realta, Abzw. Bahn- hof; Cazis, Abzw. Klinik Be- verin Cazis, Siedlung Realta	
↓	↓	
Cazis	Cazis, Dorf, Cazis, Cafluri	
↓	↓	
Thusis	Thusis, Bahnhof	

3.4.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.5 Delémont – Moutier PAG/CFF

3.5.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires de simple course et d'aller et retour établis pour les parcours désignés ci-dessous donnent le droit d'utiliser le train ou le bus:

3.5.2 Parcours communs

Train	Bus
Delémont	Delémont
↓	↓
Moutier	Moutier

3.5.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.5.4 Titres de transport non valables à choix: tous ceux qui ne sont pas mentionnés dessus (exception: abonnements de parcours mentionnés au chiffre 4.3.2 du T650)

3.6 Bulle – Gruyères/– Broc-Fabrique TPF/TPF Auto

3.6.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains ou les bus TPF:

3.6.2 Parcours communs

Train	Bus
Bulle	Bulle
↓	↓
La Tour-de-Trême, La Tour Village	La Tour-de-Trême
↓	↓
Gruyères	Gruyères

Train	Bus
↓	↓
Bulle	Bulle
↓	↓
La Tour-Village	La Tour-de-Trême
↓	↓
Broc Village	Epagny-Village Broc-Village

3.6.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.6.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.7 Ziegelbrücke – Pfäffikon SZ PAG/CFF

3.7.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains ou les bus:

3.7.2 Parcours communs

Train	Bus
Ziegelbrücke	Ziegelbrücke
↓	↓
Reichenburg	Reichenburg
↓	↓
Schübelbach-Buttikon	Schübelbach, Dorf
↓	↓

Train	Bus
Siebnen-Wangen	Siebnen-Wangen
↓	↓
Lachen	Lachen
↓	↓
Altendorf	Altendorf
↓	↓
Pfäffikon SZ	Pfäffikon SZ

3.7.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T603/604

3.7.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.8 Rüti ZH – Wald VZO/CFF

3.8.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignée ci-dessous permettent d'utiliser le train ou le bus:

3.8.2 Parcours communs

Train	Bus
Rüti ZH	Rüti ZH
↓	↓
Wald	Wald

3.8.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T603/T604

3.8.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.9 Boltigen – Zweisimmen BLS/PAG

3.9.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains BLS ou les bus PAG.

3.9.2 Parcours communs

Train	Bus
Boltigen	Boltigen, Bahnhof
Weissebach	Weissebach, Bahnhof
Grubenwald	Grubenwald, Cholplatz
Zweisimmen	Zweisimmen, Bahnhof Ost

3.9.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.9.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.10 Wattwil – Nesslerau-Neu St. Johann SOB/Thurbo/PAG/BLWE

3.10.1 Validité des titres de transport

Les titres de transports établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains SOB/Thurbo ou les bus PAG/BLWE.

3.10.2 Parcours communs

Bahn SOB/Thurbo	Bus PAG	Bus BLWE
Wattwil	Wattwil, Bahnhof	Wattwil, Bahnhof
Ebnat-Kappel	---	Ebnat-Kappel, Bahnhof
Krummenau	---	Krummenau, Restaurant Adler
---	Nesslerau-Neu St. Johann, Klosterkirche	Nesslerau-Neu St. Johann, Klosterkirche
Nesslerau-Neu St. Johann	Nesslerau-Neu St. Johann, Bahnhof	Nesslerau-Neu St. Johann, Bahnhof

3.10.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.10.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.11 Schwyz – Arth-Goldau AAGS/CFF

3.11.1 Validité des titres de transport

Les titres de transports établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser les trains ou les bus:

3.11.2 Parcours communs

Train	Bus	Bus
Schwyz	Schwyz, Bahnhof / Schwyz, Zentrum	Schwyz, Bahnhof / Schwyz, Zentrum
↓	↓	↓
Steinen	Steinen, Bahnhof	Lauerz, Dorf
↓	↓	↓
Arth-Goldau	Arth-Goldau, Bahnhof	Arth-Goldau, Bahnhof

3.11.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.11.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.12 Le Châble – Verbier TV/TMR Auto

3.12.1 Validité des titres de transport

Les titres de transports établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser la télécabine ou les bus:

3.12.2 Parcours communs

Télécabine	Bus
Le Châble	Le Châble
↓	↓
Verbier (télécabine)	Verbier, station poste

3.12.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.12.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.13 Chalais – Vercorin CBV/PAG

3.13.1 Validité des titres de transport

Les billets ordinaires de simple course et d'aller et retour établis pour les parcours désignés ci-dessous donnent le droit d'utiliser la télécabine ou le bus:

3.13.2 Parcours communs

Télécabine	Bus
Chalais (station aval)	Chalais, téléphérique
↓	↓
Briey (station intermédiaire)	Réchy, village
↓	↓
Vercorin (station amont)	Vercorin, poste

3.13.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604.

3.13.4 Titres de transport non valables à choix: tous ceux qui ne sont pas mentionnés dessus

3.14 Courgenay – Porrentruy PAG/SBB

3.14.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser le train ou les bus PAG.

3.14.2 Parcours communs

Train	Bus
Courgenay	Courgenay
↓	↓
Bahn	Bus
↓	↓
Porrentruy	Porrentruy

3.14.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.14.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.15 Alle – Porrentruy PAG/CJ

3.15.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser le train ou les bus PAG.

3.15.2 Parcours communs

Train	Bus
Alle	Alle
↓	↓
Bahn	Bus
↓	↓

Train	Bus
Porrentruy	Porrentruy

3.15.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.15.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.16 Glovelier – Saiguelégier PAG/CJ

3.16.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser le train ou les bus PAG.

3.16.2 Parcours communs

Train	Bus
Glovelier loco	Glovelier loco
↓	↓
Bahn	Bus
↓	↓
Saignelégier loco	Saignelégier loco

3.16.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.16.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.17 Thusis - Tiefencastel PAG/Rhb

3.17.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser le train ou les bus PAG.

3.17.2 Parcours communs

Train	Bus
Thusis	Thusis, Bahnhof
↓	↓
Bahn	Bus
↓	↓
Tiefencastel	Tiefencastel, Bahnhof

3.17.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.17.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

3.18 Brunnen – Sisikon SBB/AAGS

3.18.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignés ci-dessous permettent d'utiliser le train ou les bus PAG.

3.18.2 Parcours communs

Train	Bus
Brunnen	Brunnen, Bahnhof
↓	↓
Bahn	Bus
↓	↓
Sisikon	Sisikon, Bahnhof

3.18.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T604

3.18.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

4 Dispositions particulières concernant les communautés bus/bus

4.1 Maloja – St.Moritz PAG/BuS/eb

4.1.1 Validité des titres de transport

Les titres de transport établis pour les parcours désignée ci-dessous permettent d'utiliser le bus PAG ou le bus BuS/eb:

4.1.2 Parcours communs

Bus PAG	Bus BuS/eb
Maloja, Posta	Maloja, Posta
Bus PAG	Bus BuS/eb
St. Moritz, Bahnhof	St. Moritz, Bahnhof


























4.1.3 Désignation de la validité à choix sur les titres de transport: aucune ou prescription d'itinéraire selon T603/T604

4.1.4 Titres de transport non valables à choix: aucun

5 Appendices

5.1 Présentation des prescriptions d'itinéraire sur les titres de transport

5.1.1 Symboles et textes

<u>Symboles 1)</u>	Textes1)
	Train
	Bateau
	Bus
 / 	Train o Bateau
 / 	Bateau o Train
 / 	Train o Bus
 / 	Bus o Train
 / 	Bus o Bateau
 /	<u>Aller: Train</u>
 / 	Retour: Train o Bateau
 /	<u>Aller: Bateau</u>
 / 	Retour: Bateau o Train
 /	<u>Aller: Train</u>
 / 	Retour: Train o Bus
 /	<u>Aller: Bus</u>
 / 	Retour: Bus o Train

1) automates, système de vente électronique